

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du lundi 10 juin 2024

N° CM10062024-06  
NB/CPG

L'an deux mille vingt-quatre, le dix du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Madame le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

**Date de convocation : 4 juin 2024**

**Nombre de Conseillers : 28**  
**Nombre de votants : 28**

**Présents :** Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme MB VINCENT, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M F. RABAUD, Mme E. BILLEAUD, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, Mme M. LERAY, M N. RIPAUT, Mme E. RABILIER, M P. BOUSSEAU, M D. HERAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M JM BEAUFFRETON, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :**

Mme L. VILLATEAU  
Mme M. RANGEARD  
M M. PRAUD

Procuration à  
"  
"

M P. BOUSSEAU  
M D. DOLÉ  
M JM BEAUFFRETON

**Secrétaire :** Mme E. LORIEAU NUÑEZ

---

#### **OBJET : ECOLE JULES VERNE – AVIS SUR L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LE PROJET NEFLE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la démarche NEFLE « Notre Ecole, Faisons-Là Ensemble » lancée par le Président de la République, le 8 septembre 2022, dans le cadre des travaux du Conseil National de la Refondation (CNR) et dont l'objectif est de faire émerger et d'accompagner le développement de projets innovants visant à améliorer la réussite et le bien-être des élèves et à réduire les inégalités scolaires ;

CONSIDERANT que cette démarche se déploie sur la base des écoles, collèges et lycées volontaires, avec une perspective de liberté d'innovation portée par une dynamique collective ;

CONSIDERANT que l'école Jules Verne souhaite s'engager dans cette démarche avec comme objectif de développer des outils et des actions en faveur de l'inclusion ;

CONSIDERANT que, suite à son expérimentation d'une classe flexible, l'école Jules Verne souhaiterait élargir son action à l'ensemble de ses 6 autres classes ;

CONSIDERANT que l'équipe enseignante a déjà monté un dossier de demande de soutien financier au titre du Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP) et qu'elle sollicite également le soutien de la Commune ;

CONSIDERANT que pour être examiné, le dossier doit comporter un chiffrage de l'opération et un engagement de la Commune ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le

ID : 085-218501823-20240610-CM10062024\_06-DE



DECIDE de soutenir le projet des 6 classes flexibles présenté par l'école Jules Verne, dans le cadre de la démarche « Notre Ecole Faisons-Là Ensemble » ;

VALIDE le principe de remplacement du mobilier des 6 classes ;

DECIDE d'inscrire, à cet effet, un budget de 40 000,00 € HT, soit 48 000,00 € TTC ;

AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

**Elena LORIEAU NUNEZ**  
Secrétaire de séance